



Présentation du projet éolien de Lespéron – La Fayette

En Ardèche et en Haute-Loire

Comité de projet

13 octobre 2026

Mettre notre énergie là où elle compte.



Comité de projet

Feuille de présence

NOM Prénom	Fonction	Signature

Contexte réglementaire

Décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie

Décret d'application, Art. R. 211-10

Composition du comité

- Porteur de projet
- Représentants des communes d'implantations
- Communes riveraines (jusqu'à 6km du projet) + limitrophes
- Représentants des communautés de communes concernées par le projet

Principaux éléments présentés

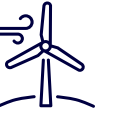
- Principales caractéristiques (puissance, enjeux potentiels, aménagements)
- Principales caractéristiques des équipements, raccordement
- Localisation, plan, choix du site



Sommaire

Lespéron – La Fayette

- 01 Présentation de Boralex
- 02 Historique du projet
- 03 Les étapes passées et à venir
- 04 Présentation du projet – zone d'étude
- 05 Le projet retenu
- 06 Les enjeux rencontrés
- 07 Balisage lumineux
- 08 Raccordement extra-parc
- 09 Retombées fiscales
- 10 Photomontages



01

Présentation de Boralex

Boralex en France

1,4 GW

de puissance installée

+ 1,2 million

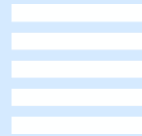
d'habitants alimentés par an
soit l'équivalent de la consommation
en électricité des villes de Marseille et
Montpellier cumulées



Boralex en France



Puissance totale installée
1,4 GW



1 314 MW
Éolien



59 MW
Solaire



5 MW
Stockage



Près de **90 parcs** en exploitation



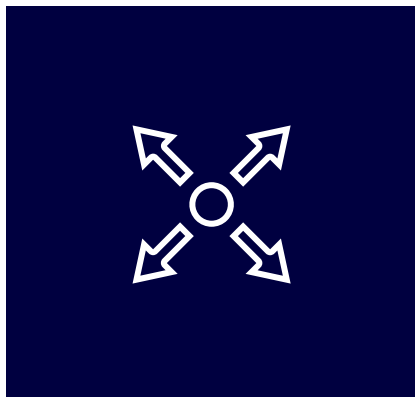
Près de **300** collaborateurs au cœur des territoires



16 agences

Boralex avec vous de A à Z

- **Vision industrielle et économique à long terme** : propriétaire majoritaire de nos actifs, présents sur toute la chaîne de valeur
- **Flexibilité, proximité et réactivité** : notre agence de Chaspuzac est à 40min du site du projet
- **Intégration et valorisation du tissu local** : co-construire avec vous un projet de territoire pérenne et accepté



Développement



Construction

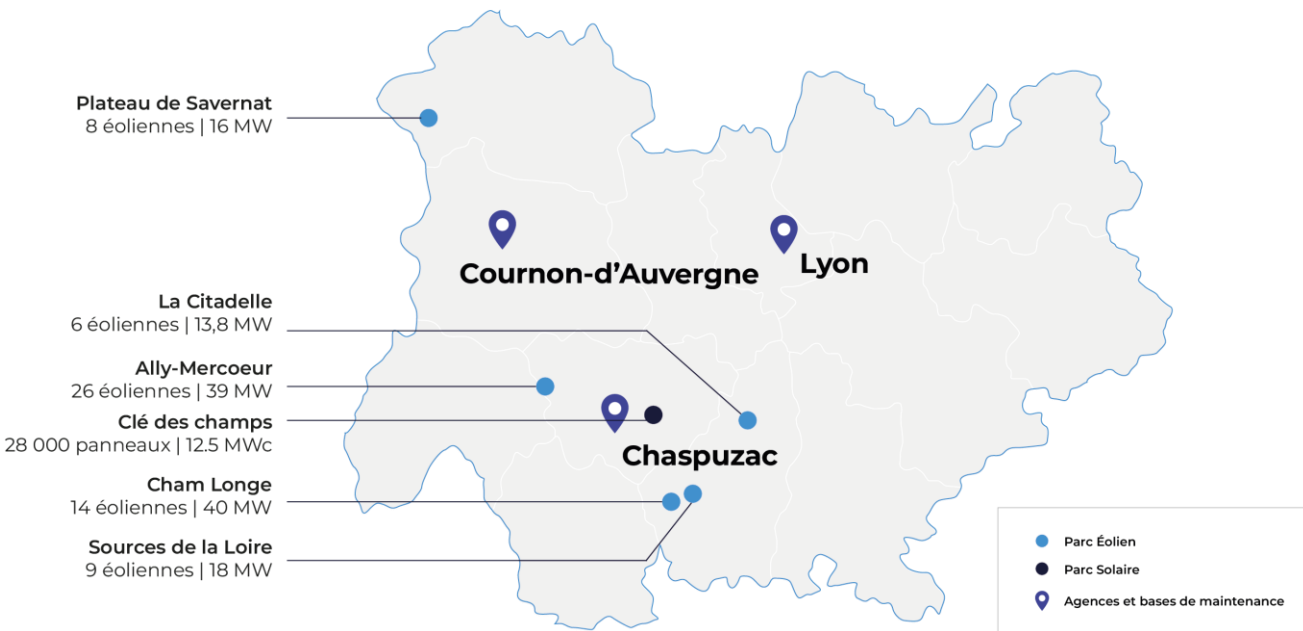


Exploitation



Repowering ou
Démantèlement

Notre présence en Auvergne Rhône-Alpes



Agences :

Chaspuzac (43)

Lyon (69)

Cournon-d'Auvergne (63)

développement des futurs parcs et fonctions administratives.

+ 90 collaborateurs



5 parcs éoliens

1 parc solaire

+136 MW en exploitation

+595 MW en développement



Parc éolien Ally-Mercoeur (43)

02

Historique du projet

Les différents échanges

Projet éolien initié en 2020, avec différents échanges échelonnés sur les 6 années passées :

→ Volonté initiale des élus de Lespéron (07)

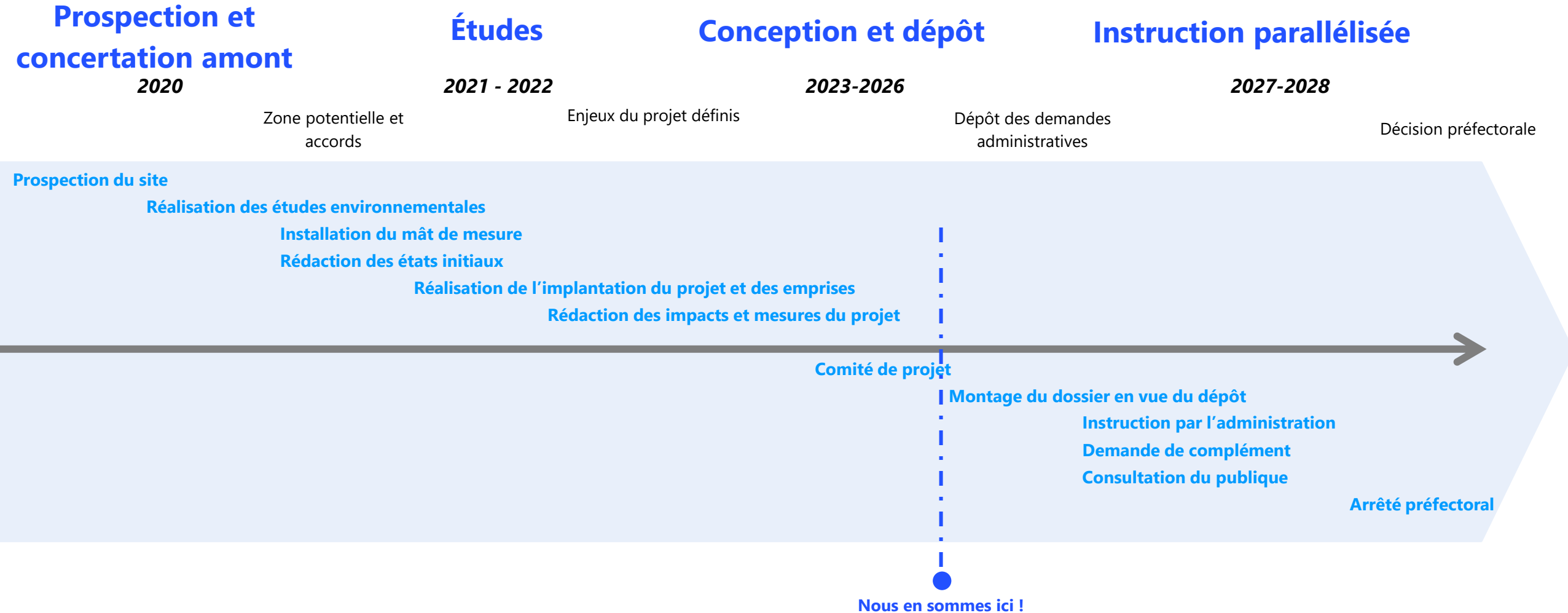
- Elus de Lespéron,
- Elus de Saint-Paul-de-Tartas,
- Elus de Pradelles,
- Sénateurs de Haute-Loire et d'Ardèche,
- Sous-Préfecture de Largentière,
- Association Pas d'éoliennes à la Chabassole,
- Président de la CCMA,
- DDT43,
- DDT07 et ONF,
- ~10 riverains les plus proches (acoustique)



03

Les étapes passées et à venir

Etapes de développement du projet éolien



04

Présentation du projet – Zone d'étude

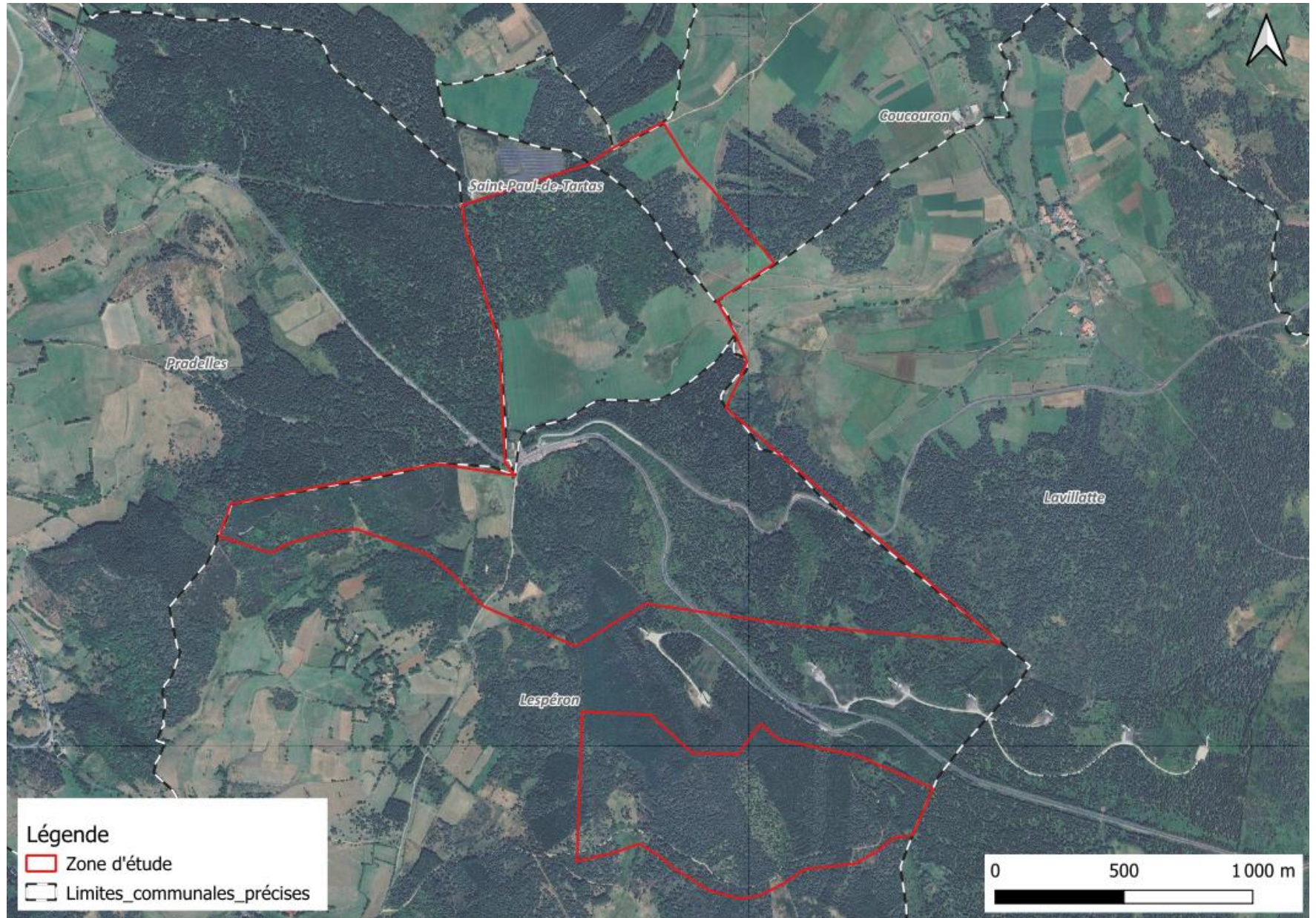
La zone d'étude du projet

Située au sud de Saint-Paul-de-Tartas et au Nord de Lespéron, au carrefour de La Fayette le long de la RN102.

2 zones d'étude Nord/Sud

3 communes

Les études et les variantes d'implantation ont été réalisées dans cette zone d'étude



Variante finale retenue

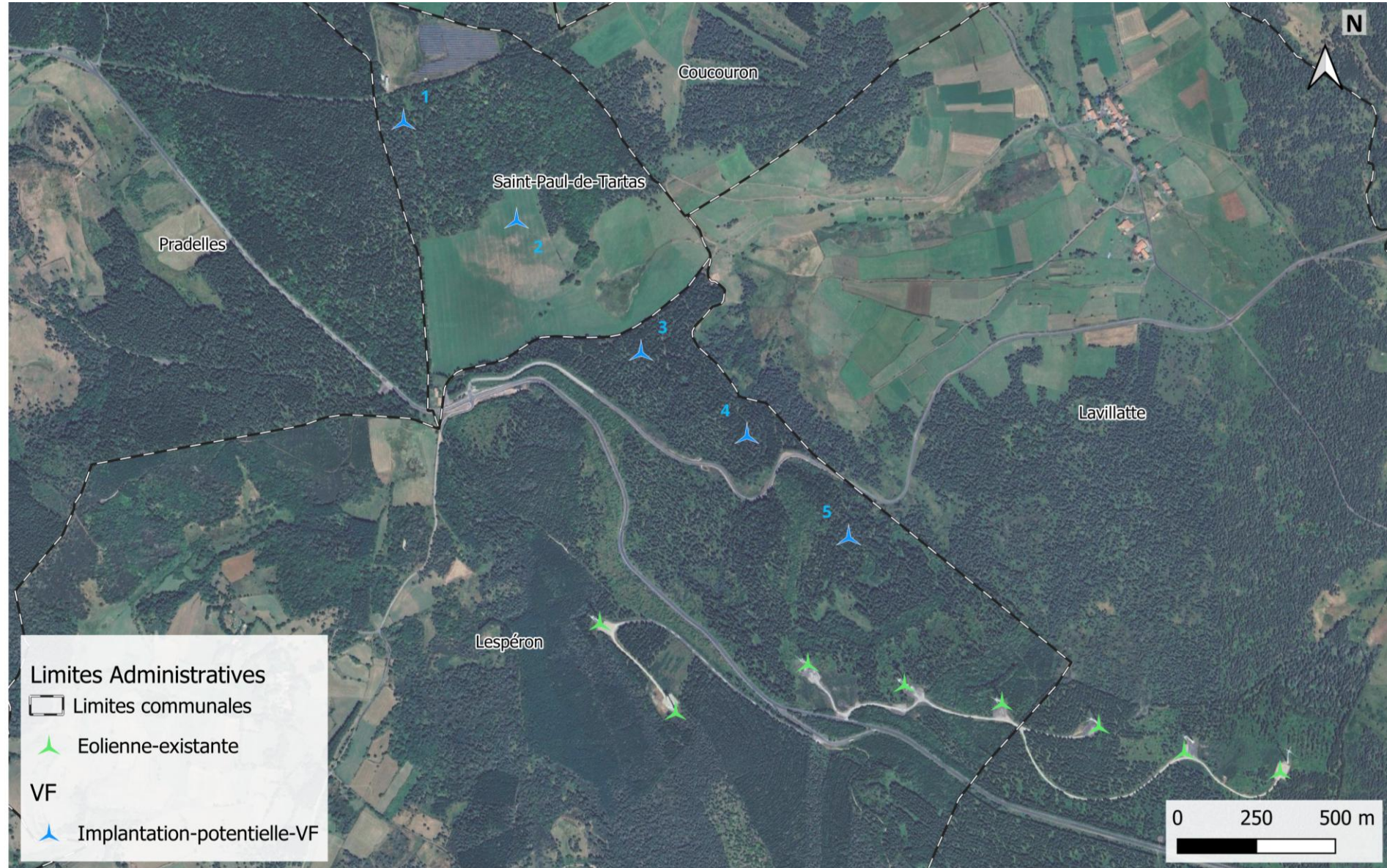
5 éoliennes

Réduction du nombre
d'éolienne

Evite la zone d'étude sud

Respect du parti-pris
paysager

Evitement des principales
zones d'enjeux



05

Le projet retenu

De quoi est constituer le projet ?

	Accès à créer	4m de large, nécessaire à la construction et à l'exploitation
	Accès à renforcer	4m de large, nécessaire à la construction et à l'exploitation
	Eolienne	5 éoliennes de 200m bout de pale
	Citerne	2 citernes de 120 m ³ réparties sur le site
	Excavation	« trou » de 22m de diamètre dans lequel sera coulée la fondation
	Fondation	Massif en béton de 20m de diamètre
	Massif stabilisé	Aussi appelé languette, correspond à la continuité de la plateforme
	Pans coupés stabilisés	Surlargeur des chemins dans les virages, bande de roulement
	Pans coupés survolés	Zone débroussaillée pour le survol des pales ou l'empattement des remorques
	Plateforme PDL	Zone d'installation des postes de livraison
	Plateforme	2400 m ² , zone de montage/grutage au pied des éoliennes
	Poste De Livraison	3 postes de livraison, pour le raccordement et le comptage de la production
	Raccordement inter-éolien	Correspond au raccordement enterré des éoliennes jusqu'au PDL
	Survol_rotor150	Zone survolée par les pales des éoliennes
	Talus	Talus déblais/remblais aux abords des plateformes
	Zone de fléchage de grue	Nécessaire au montage et démontage de la grue
	Zone de stockage de pales	Nécessaire pour poser les pales avant le grutage

Le projet

5 éoliennes



Le projet en chiffre

Nombre d'éolienne : 5

Hauteur en bout de pale : 200m maximum

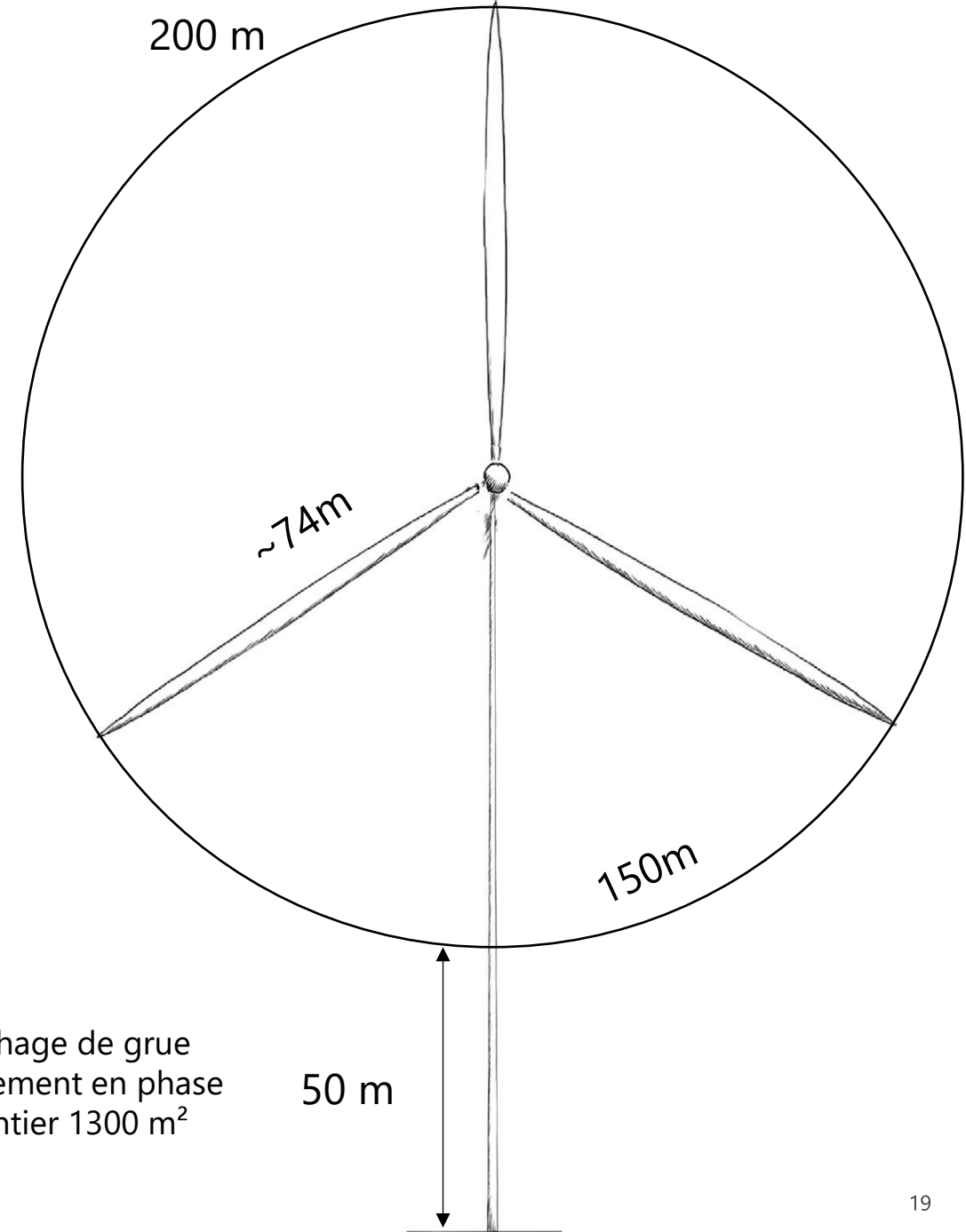
Hauteur du mât : ~125 à 130m selon modèle précis retenu

Diamètre de rotor : ~150m maximum

Garde au sol : 50m minimum

Puissance totale : 22,5 MW à 29,5 MW selon modèle précis retenu

Production estimée : ~70 GWh équivalent à la consommation de 15 000 foyers
(tout usages confondus)



Plateforme
2400m²

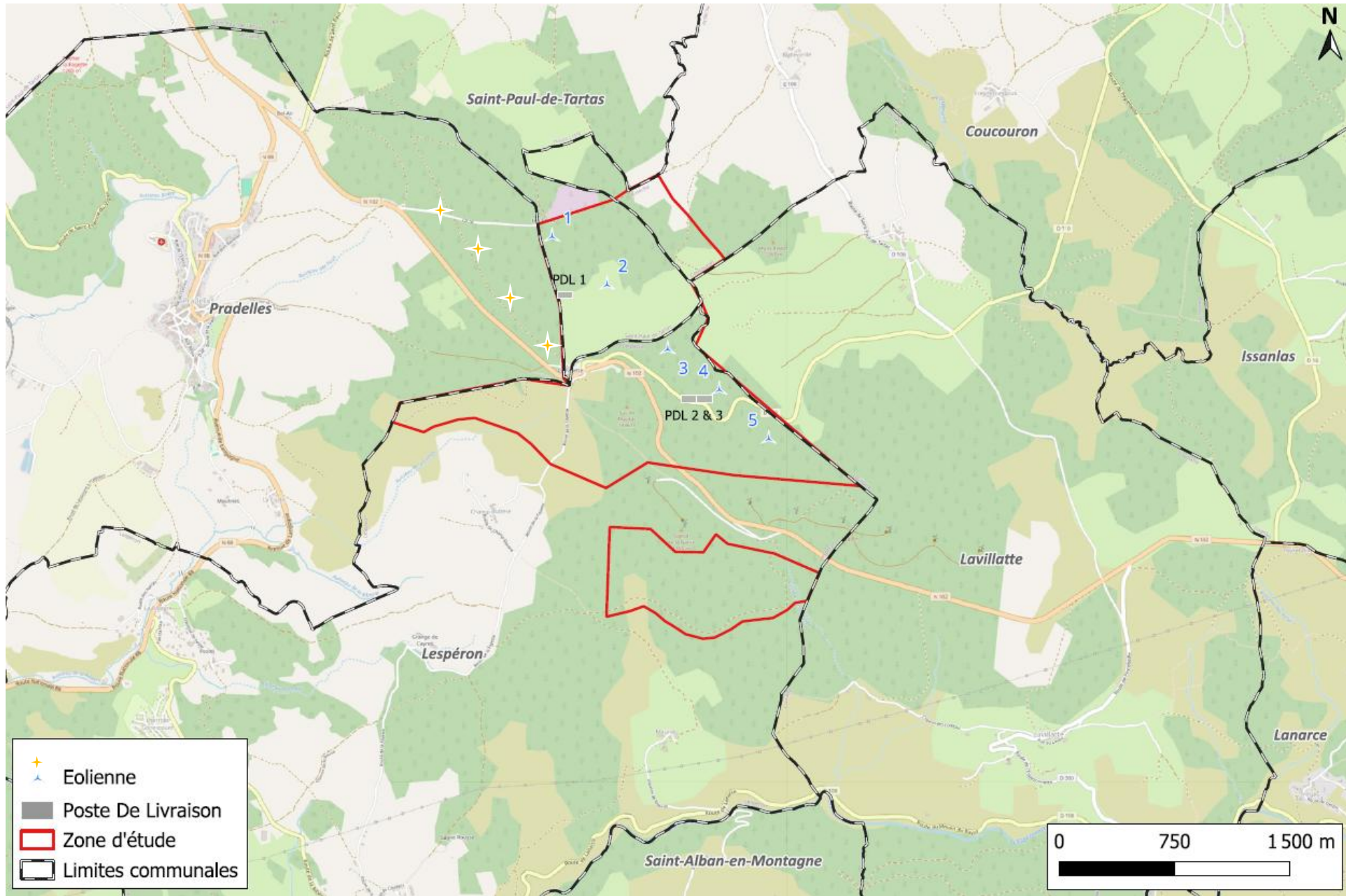
Stockage pale
uniquement en phase
chantier 1560m²

Fléchage de grue
uniquement en phase
chantier 1300 m²

Le projet éolien : Eoliennes et Poste de Livraison

5 éoliennes
et
3 PDL

Le projet
éolien de
Pradelles est
à proximité

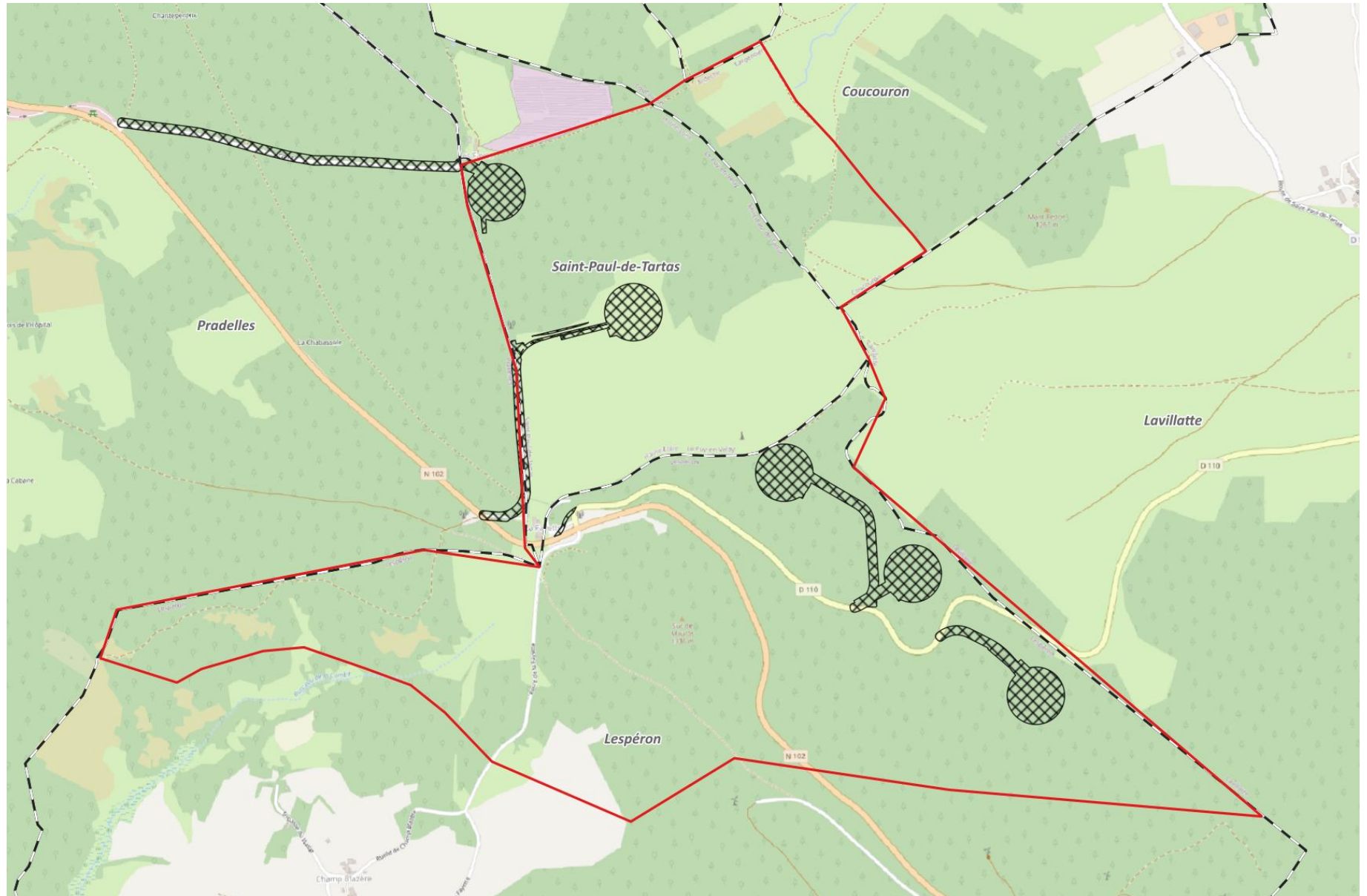


06

Les enjeux rencontrés

Les enjeux

Oiseaux
Chauve-souris
Flore
Habitations
Habitats naturels
Faune terrestre et aquatique
Zones humides
Paysage
Patrimoine
Acoustique

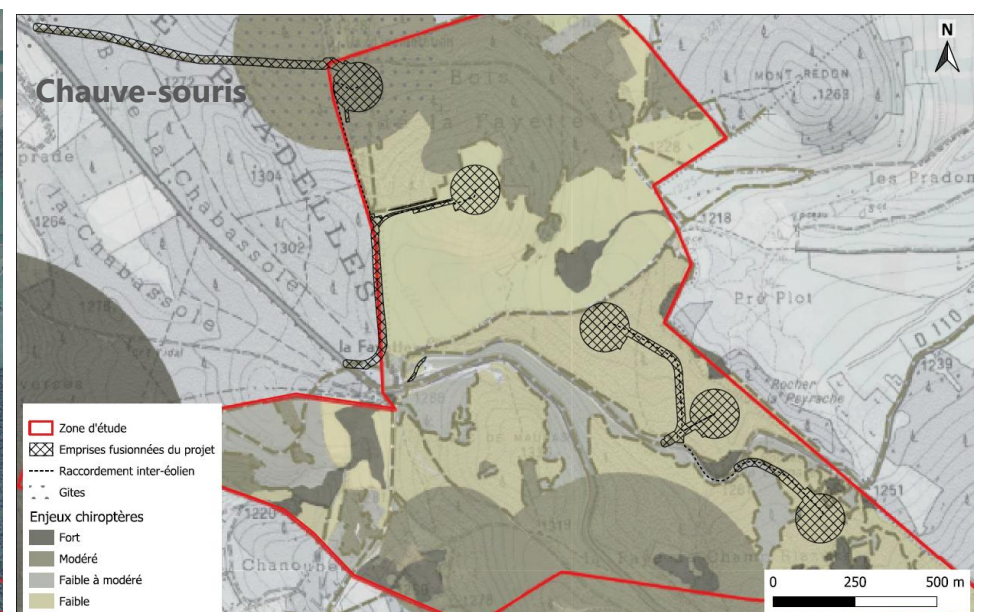
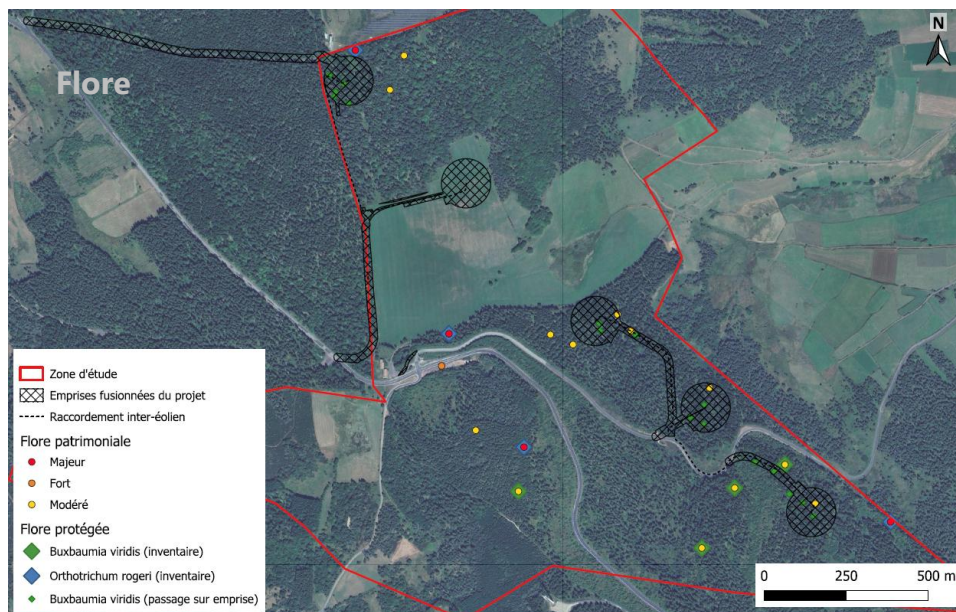
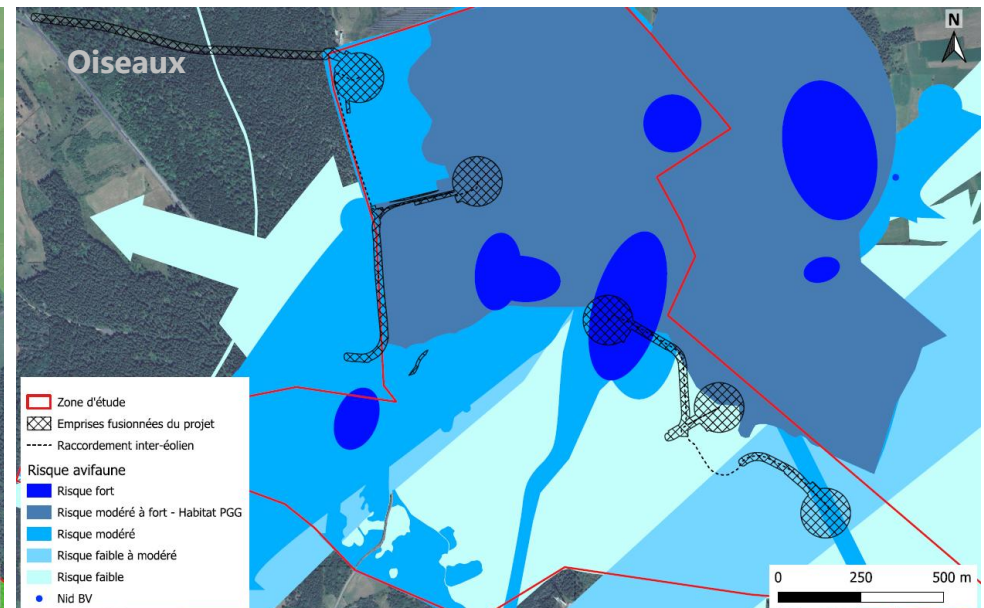
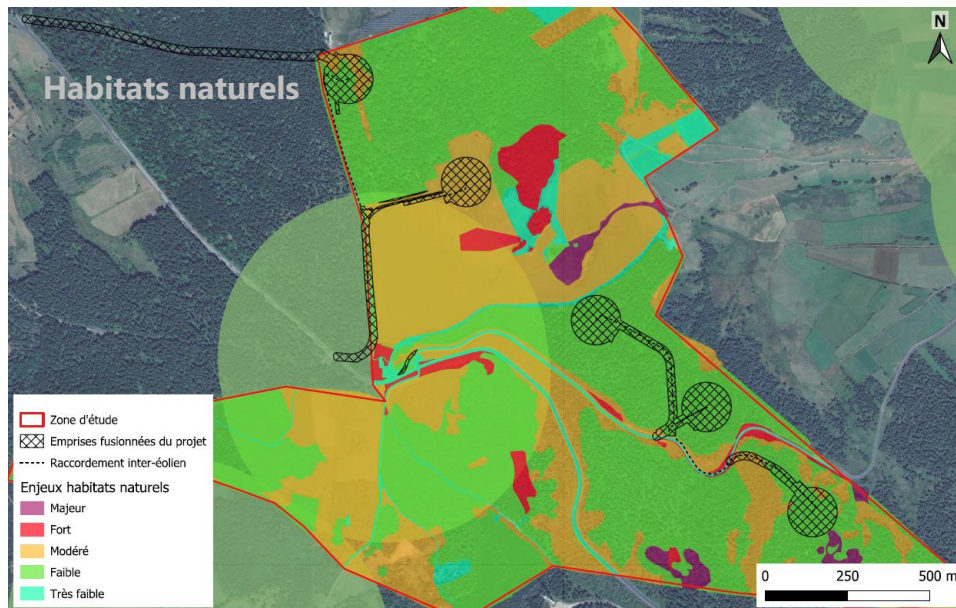


Enjeux naturalistes

Les éoliennes ne présentent pas toutes le même niveau de risque, des mesures environnementales sont prévues pour réduire ces risques.

Les zones de plus forts enjeux ont été évitées autant que possible.

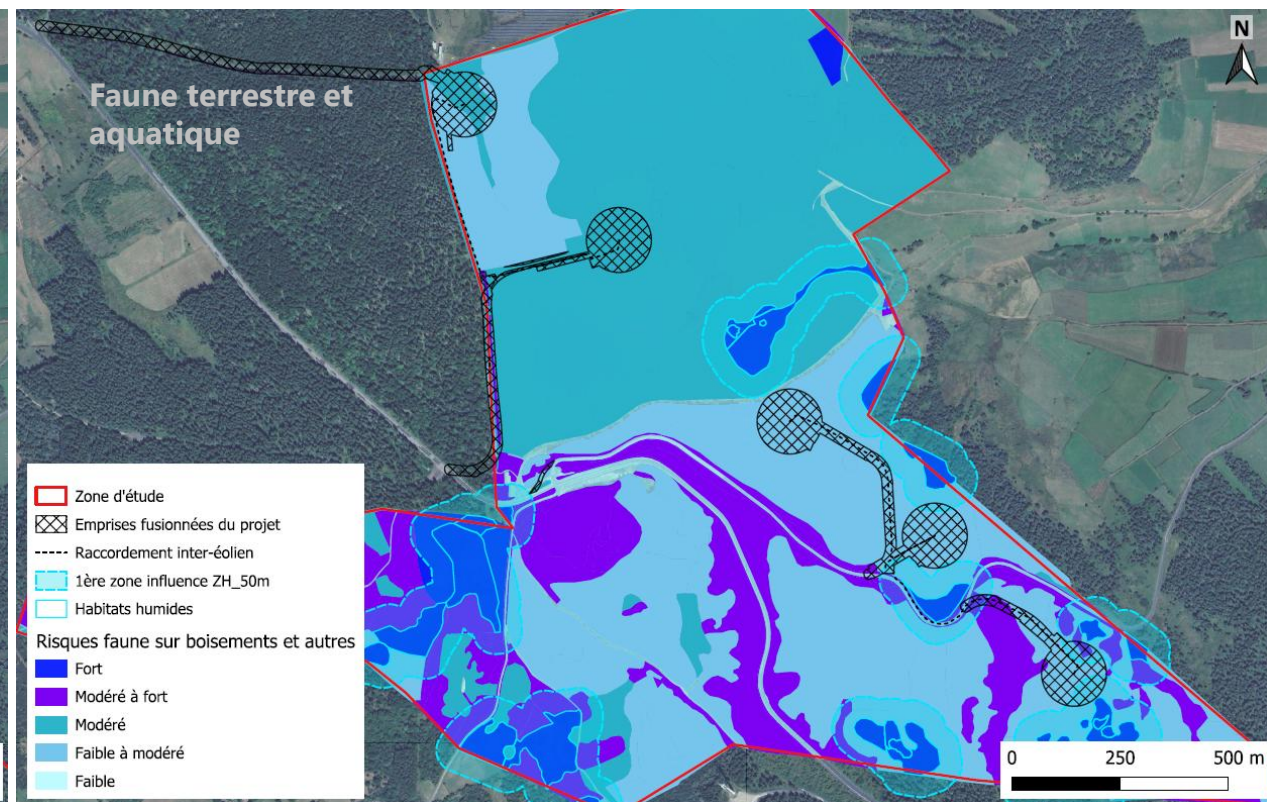
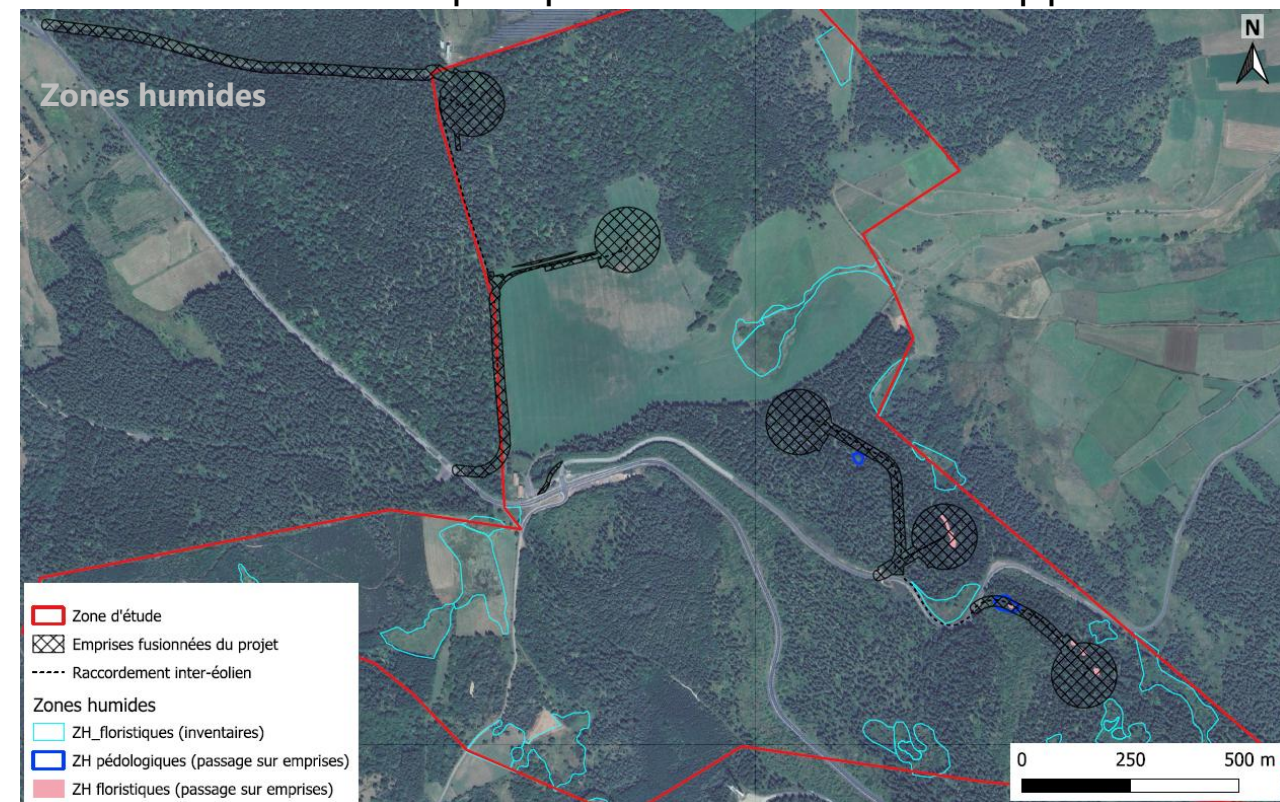
Implantation maximisée dans les zones à enjeux les plus faibles.



Enjeux naturalistes - zones humides

Etudes zones humides (floristique et pédologiques spécifiques).

Les emprises évitent les zones humides, un passage terrain spécifiques zones humides sur les emprises projetées a mis en évidence quelques zones humides supplémentaires.



Habitations

+ de 500 des
habitations

Maisons de La Fayette
ont été considérées

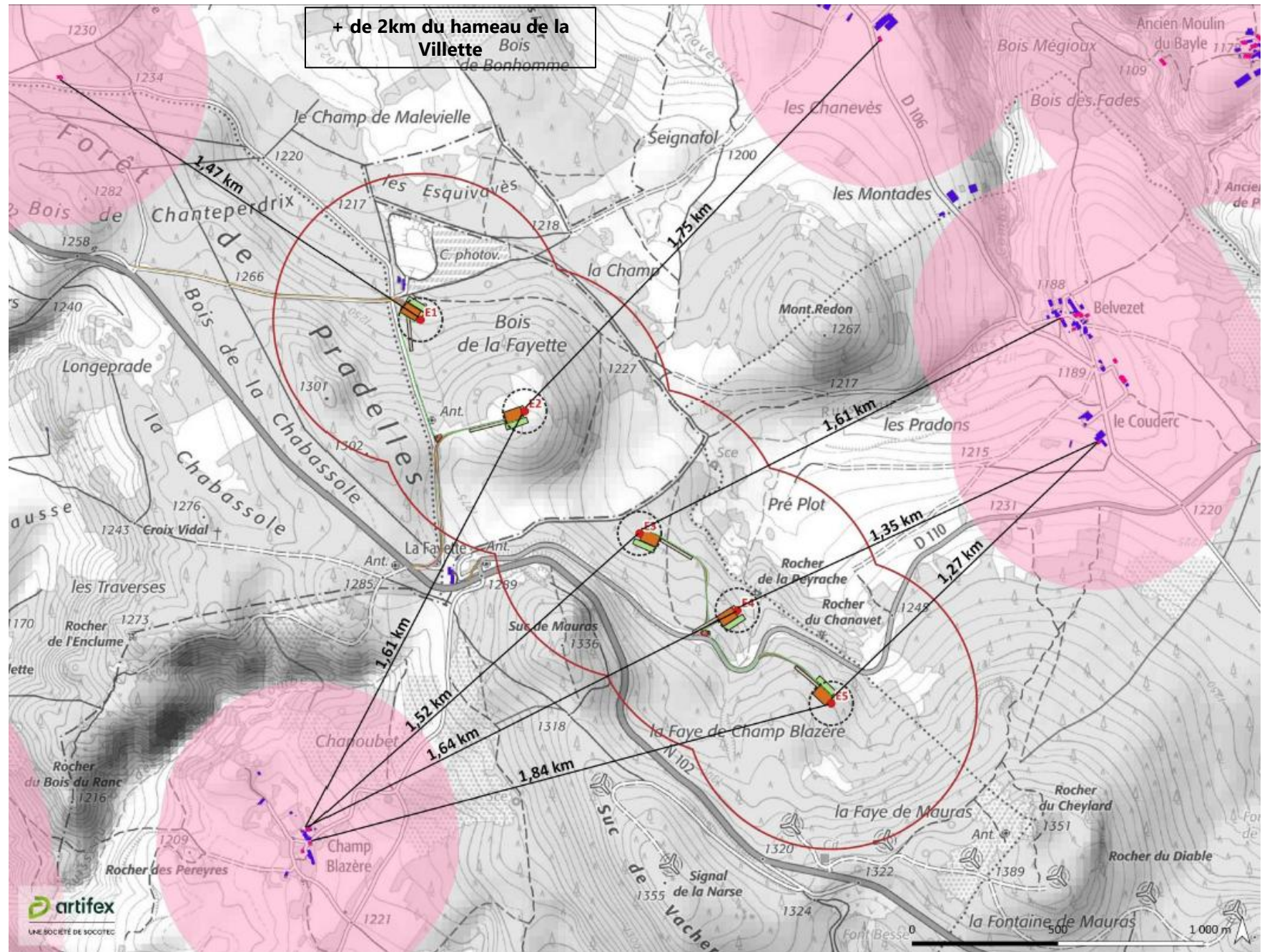
Les 5 éoliennes du
projet sont a +500m.



Habitations

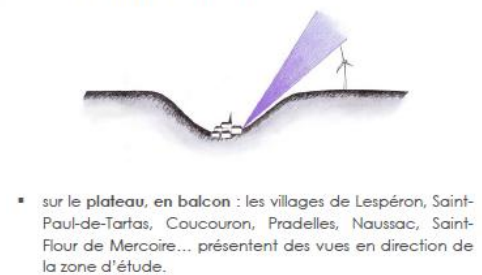
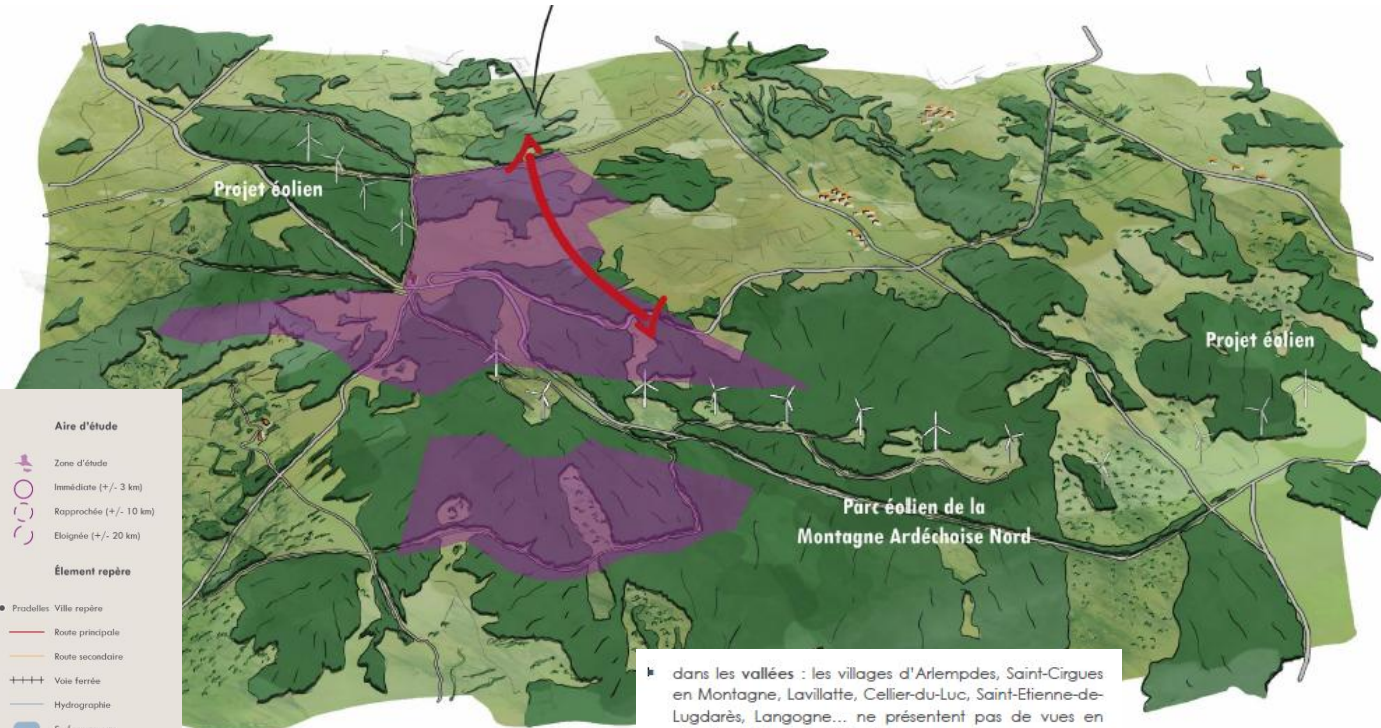
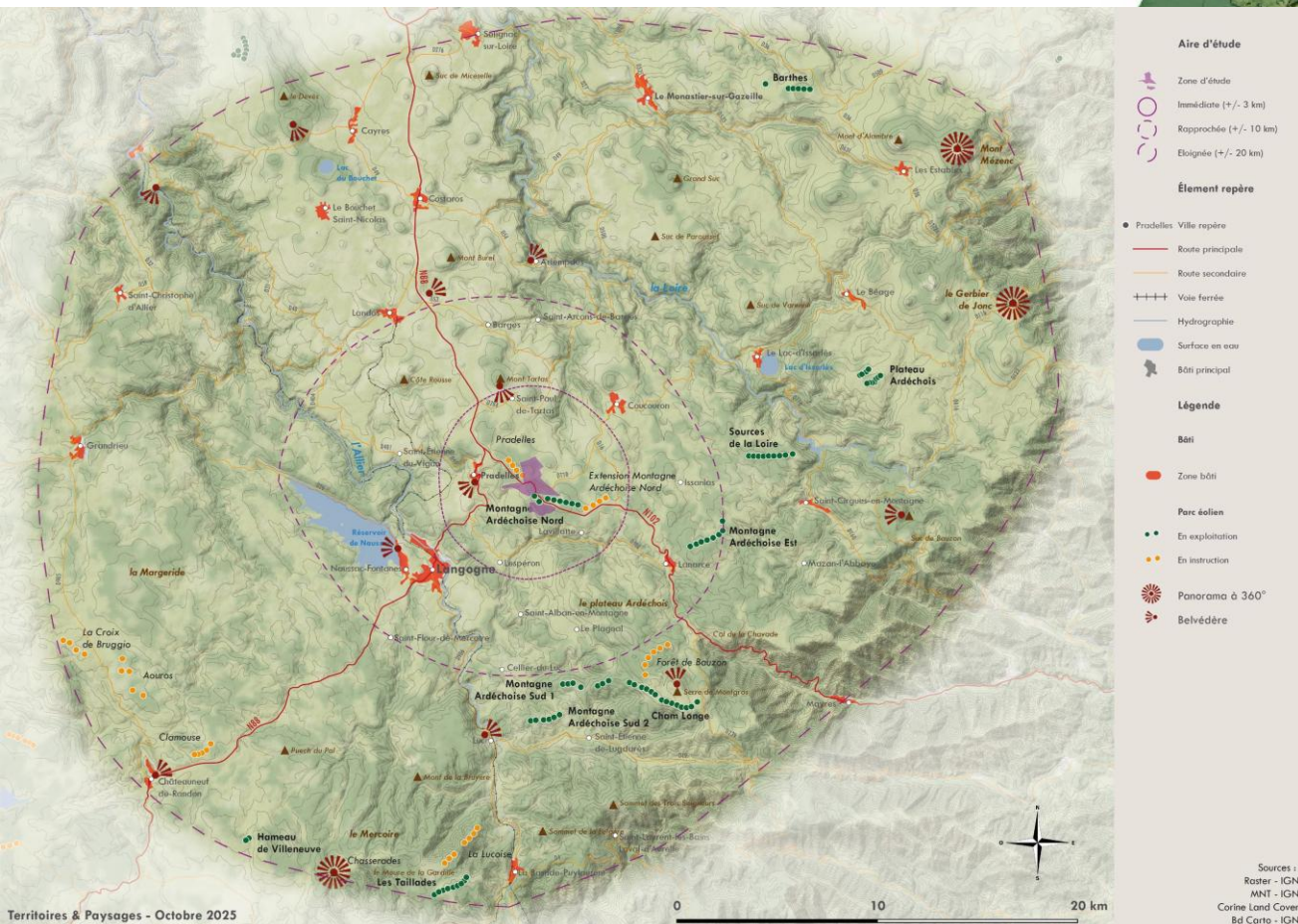
+ de 500 des
habitations

Habitation la plus
proche à 1270m



Paysage

Parti-pris paysager

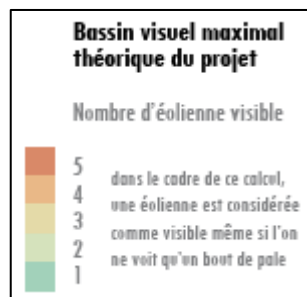


Paysage

Zone d'influence visuelle à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

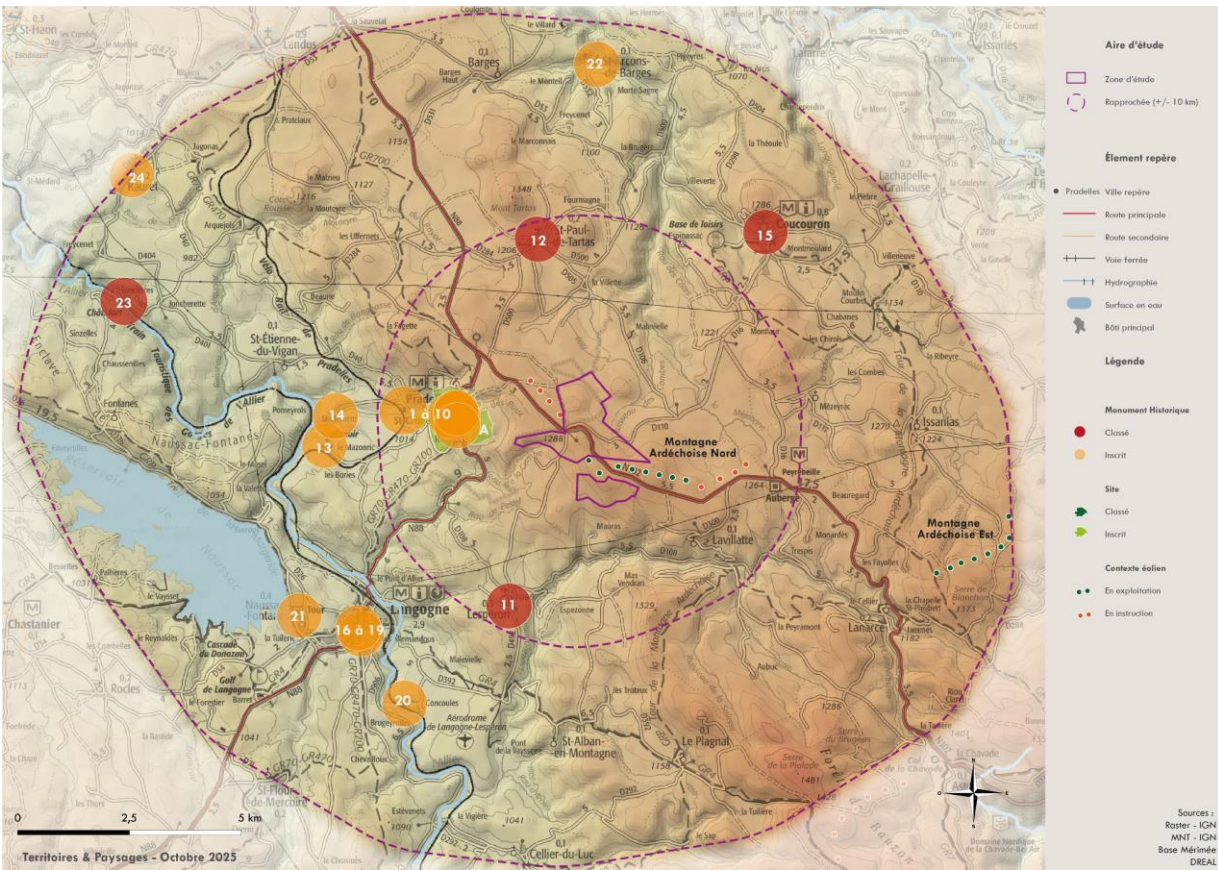
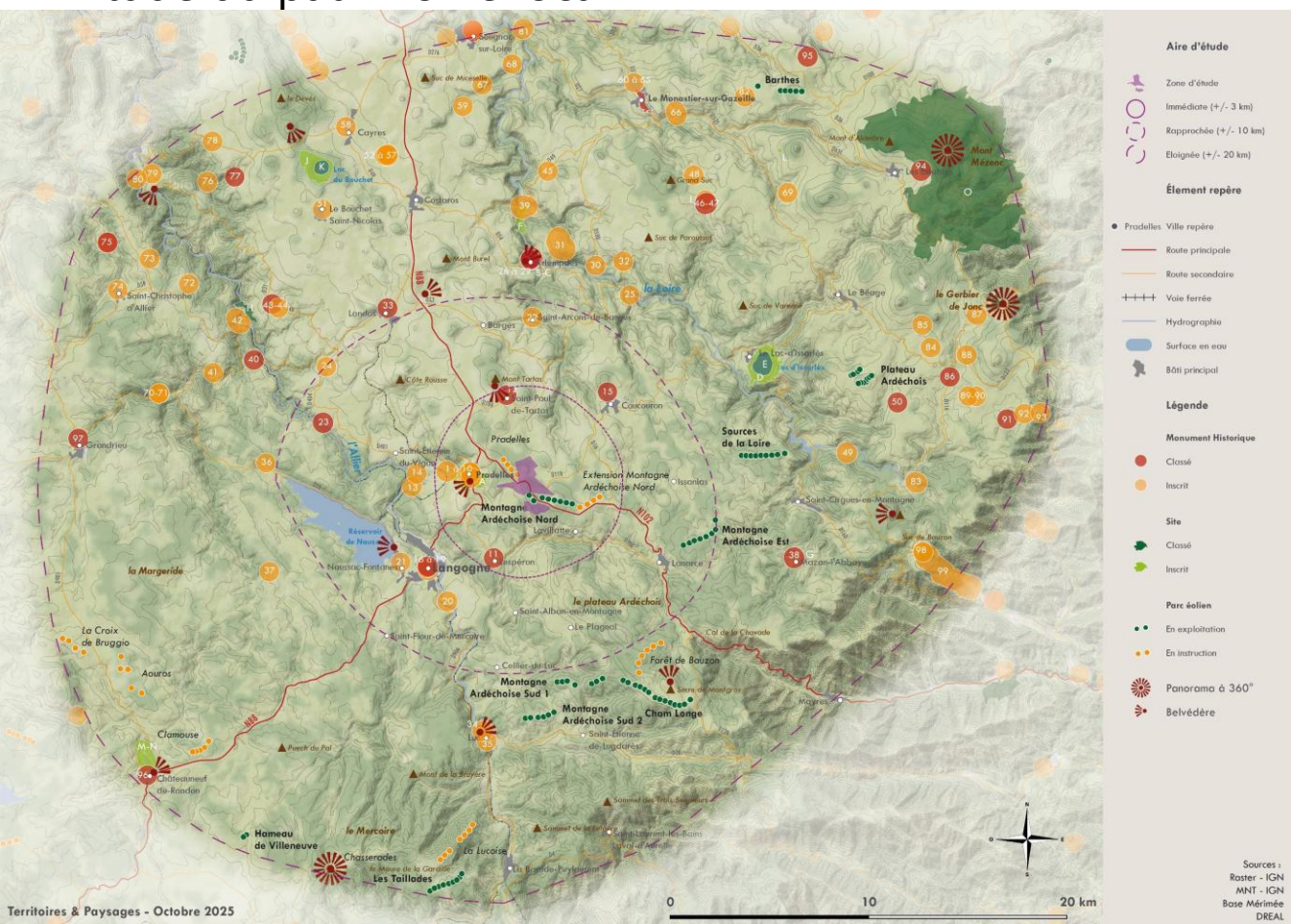
Bassin visuel

La majorité des photomontages se situe ici



Patrimoine

Etude du patrimoine local



Acoustique

La Champ-Blazère

La Grange de Cayres

Chemin du Ruisseau
(Pradelles)

Auberge Bel Air

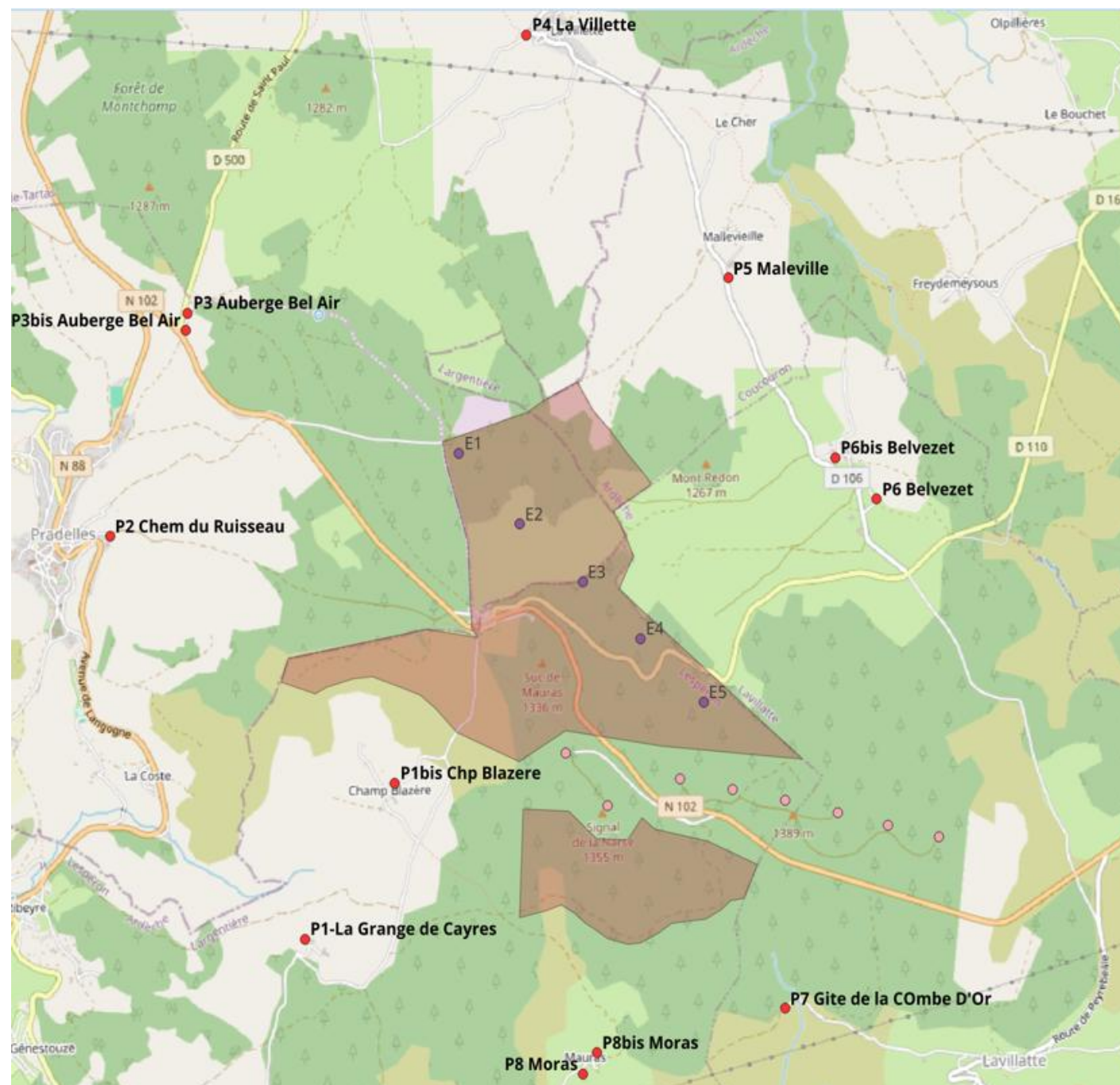
La Villette

Mallevieille

Belvezet

Moras

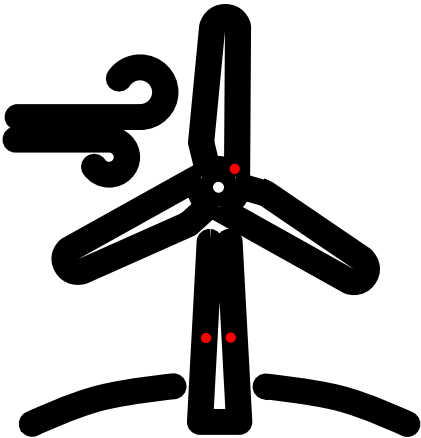
Gite de la Combe d'Or



07

Balisages lumineux des éoliennes

Les balisages lumineux



Obligation réglementaire : Extrait arrêté du 23 avril 2018 relatif à la réalisation du balisage des obstacles à la navigation aérienne

À 45 m de hauteur sur le mât :

- Balisages lumineux de basse intensité de type B
 - rouges,
 - fixes,
 - de jour comme de nuit,
 - visible dans tous les azimuts,

A ~125m de hauteur sur la nacelle :

- Balisages blanc (jour), rouge (nuit)

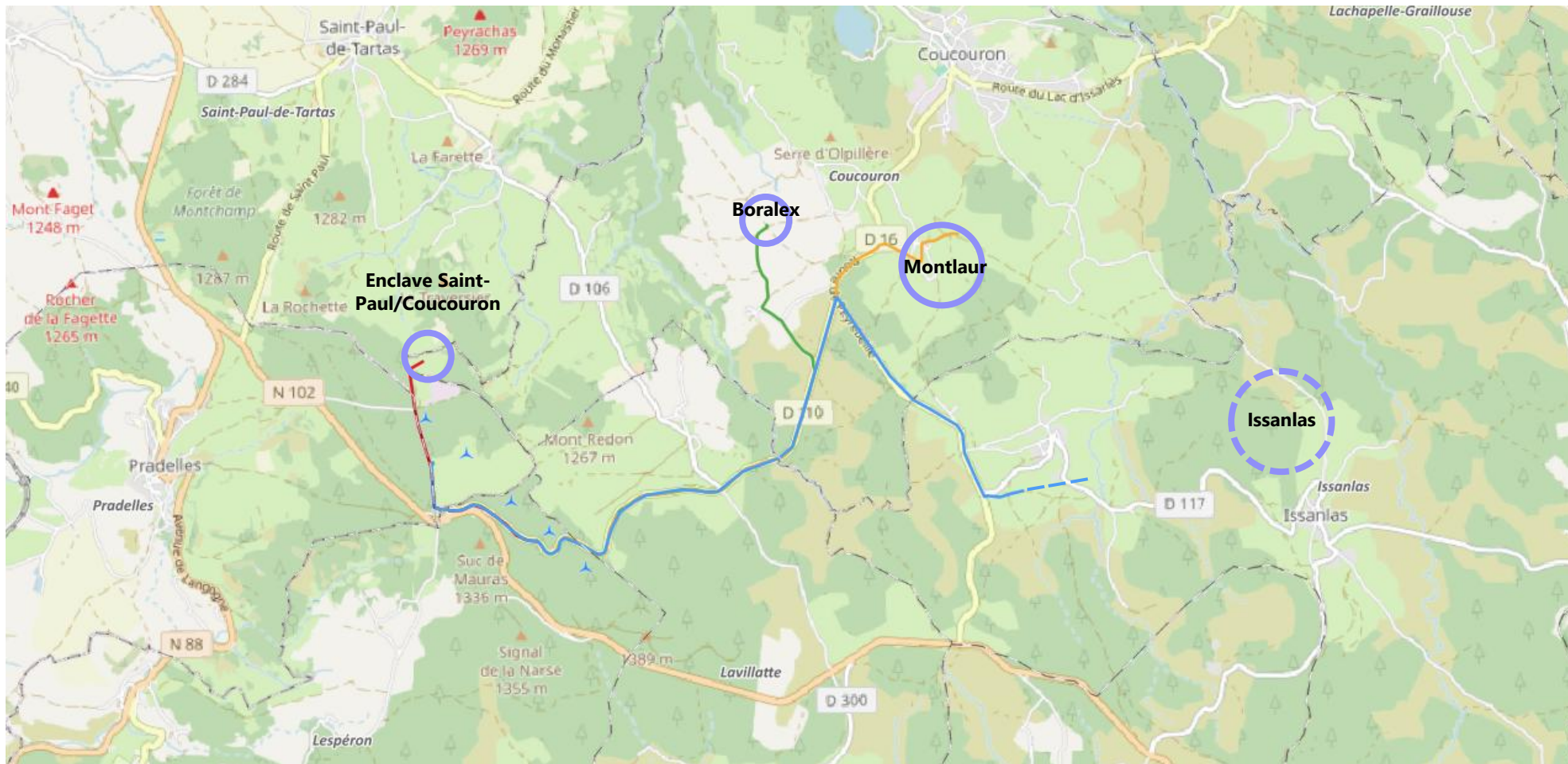
Hauteur totale de l'éolienne	Nombre de niveaux	Hauteurs (*) d'installation des feux basse intensité de type B
$150 < h \leq 200 \text{ m}$	1	45 m
$200 < h \leq 250 \text{ m}$	2	45 et 90 m
$250 < h \leq 300 \text{ m}$	3	45, 90 et 135 m
$150 + (n-1) \times 50 \text{ m} < h \leq 150 + n \times 50 \text{ m}$	n	Tous les 45m jusqu'à $n \times 45 \text{ m}$

08

Raccordement extra-parc
(entre le parc et le poste source publique)

Le raccordement

Aujourd'hui l'emplacement définitif et exact du poste source « Coucourn-Ouest-Ardèche » n'est pas défini par RTE. Plusieurs emplacements imaginés au cours des dernières années :

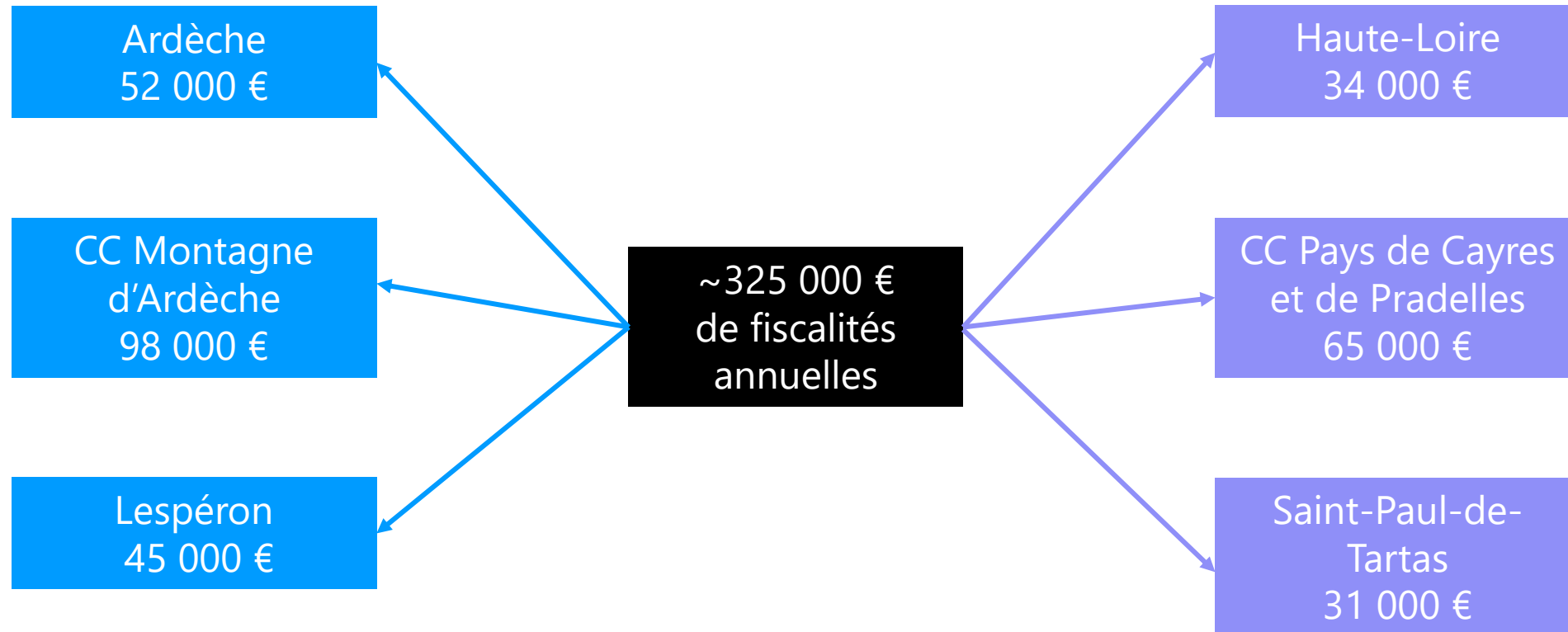


09

Les retombées fiscales

Les retombées fiscales pour les territoires

Les retombées fiscales sont constituées de plusieurs taxes : TFPB, CFE, IFR, réparties dans les territoires :



Sur le schéma ci-dessus sont représentés les **ordres de grandeurs des répartitions des retombées fiscales la 1^{ère} année** sur la base d'un parc éolien de 29,5 MW installés.

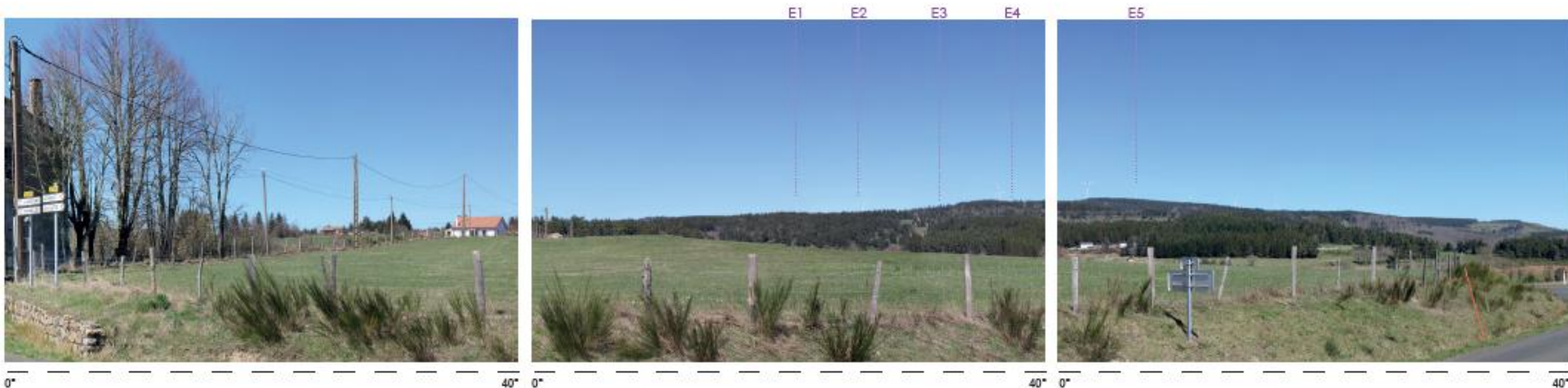
10

Photomontages

Photomontages – Depuis Lespéron

Distance
éolienne la plus
proche : 4,1 km

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)



Photomontages du projet – Depuis Lespéron

Parc éolien de Montagne Ardéchoise Nord

Projet éolien de Pradelles

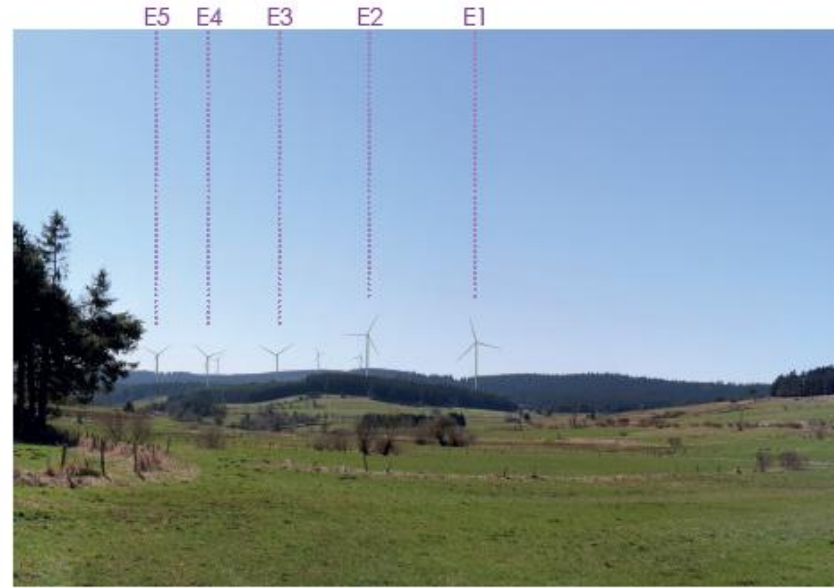
Projet éolien de Lespéron – La Fayette



Photomontages – Depuis Sortie de Saint-Paul-de-Tartas

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Distance
éolienne la plus
proche : 3,1 km



0° 40° 0°

40° 0°

40° 0° 40° 0°



Photomontages – Depuis Sortie de Saint-Paul-de-Tartas

Distance
éolienne la plus
proche : 3,1 km

Parc éolien de Montagne Ardéchoise Nord

Projet éolien de Pradelles

Projet éolien de Lespéron – La Fayette



Photomontages – Depuis Pradelles

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Distance
éolienne la plus
proche : 2,3 km



Photomontages – Depuis Pradelles

Distance
éolienne la plus
proche : 2,3 km

Projet éolien de Pradelles

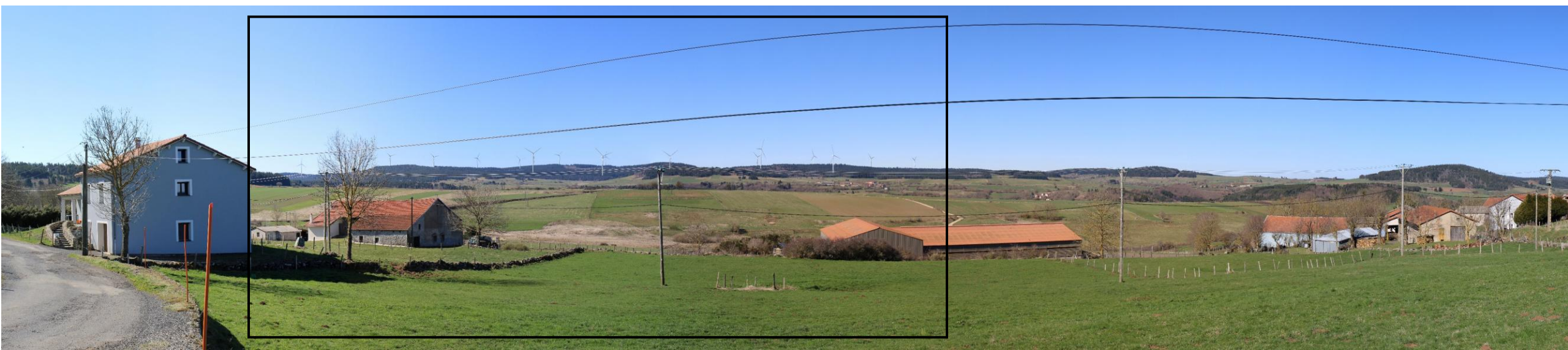
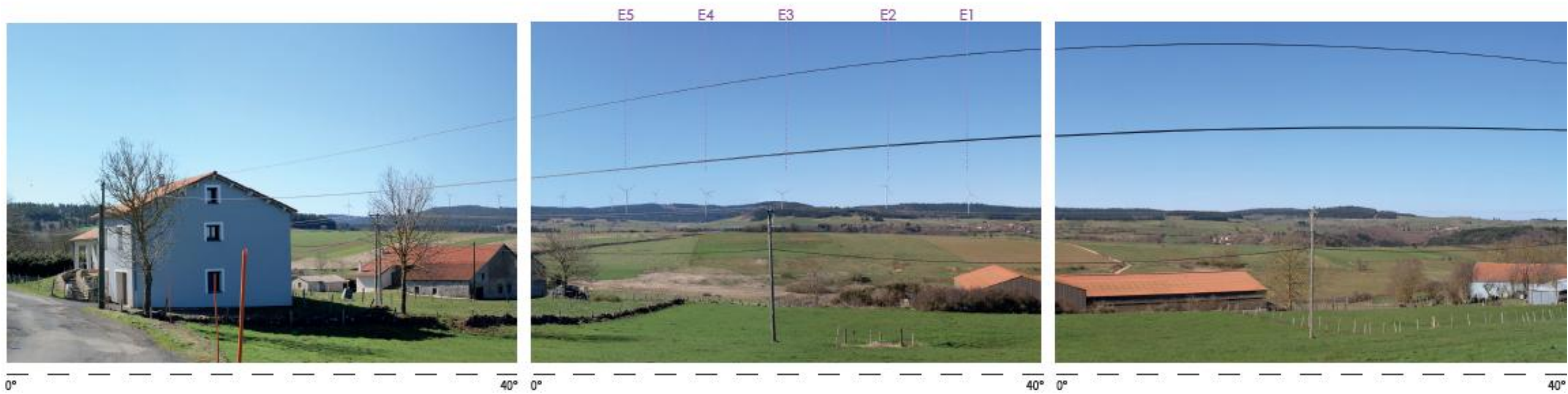
Projet éolien de Lespéron – La Fayette



Photomontages – Depuis Espinassac

Distance
éolienne la plus
proche : 3,9 km

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)



Photomontages – Depuis Espinassac

Distance
éolienne la plus
proche : 2,3 km

Parc éolien de Montagne Ardéchoise Nord

Projet éolien de Pradelles

Projet éolien de Lespéron – La Fayette



Merci

Jean-Louis CHAZE
Développeur territorial
06 43 29 12 05
jean-louis.chaze@boralex.com

Alex AUDIARD
Chef de projet
07 88 58 04 43
alex.audiard@boralex.com



Mettre notre énergie là où elle compte.

BORALEX